



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.6/43/1
23 septembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-troisième session
SIXIEME COMMISSION

QUESTIONS RENVOYEES A LA SIXIEME COMMISSION

Lettre datée du 23 septembre 1988, adressée au Président de la
Sixième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions adoptées par l'Assemblée générale à la 3e séance plénière de sa quarante-troisième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Sixième Commission.

Permettez-moi par ailleurs d'attirer votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, figurant dans la section II du rapport du Bureau (A/43/250), qui ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière. Je vous serais très obligé de bien vouloir donner suite à ces recommandations.

(Signé) Dante CAPUTO

Annexe

QUESTIONS RENVOYÉES A LA SIXIÈME COMMISSION

1. Examen du projet d'articles sur les clauses de la nation la plus favorisée (P.125).
2. Statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes (P.126).
3. Etat des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés : rapport du Secrétaire général (P.127).
4. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international (P.128).
5. Règlement pacifique des différends entre Etats (P.129).
6. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (P.130).
7. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt et unième session (P.131).
8. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires : rapport du Secrétaire général (P.132).
9. Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires (P.133).
10. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarantième session (P.134).
11. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (P.135).
12. Développement et renforcement du bon voisinage entre Etats (P.136).
13. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (P.137).
14. Projet d'ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement (P.138).
